

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **9 juillet 2012**

Décision n° **B-2012-3406**

commune (s) : Lyon 7°

objet : Mission d'études, d'expertises et de conseil pour la définition et la mise en oeuvre du projet urbain et durable de Gerland - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction générale - Missions territoriales

Rapporteur : Monsieur Buna

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 2 juillet 2012

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 10 juillet 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, David G..

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), M. Daclin, Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue (pouvoir à Mme Gelas), Passi, Colin (pouvoir à M. Abadie), Desseigne (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Peytavin, Frih, M. Julien-Laferrière.

Absents non excusés : MM. Lebuhotel, Sangalli.

Bureau du 9 juillet 2012**Décision n° B-2012-3406**

commune (s) : Lyon 7°

objet : **Mission d'études, d'expertises et de conseil pour la définition et la mise en oeuvre du projet urbain et durable de Gerland - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction générale - Missions territoriales

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 27 juin 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

L'objectif de ce marché est de confier des missions d'études, d'expertises et de conseil en urbanisme, d'architecture, de paysage, de déplacement/mobilité et sur les volets économique/commercial et environnementaux sur la totalité du territoire de Gerland.

Cette mission sera conduite sur la base du projet urbain de référence, qui définit les orientations d'ensemble adoptées par les élus, et dans la continuité des missions précédentes, tout en se permettant, le cas échéant, de réinterroger ce cadre de référence, dans une perspective de précision et/ou de récolement à la réalité urbaine, économique de la Ville de Lyon et de développement durable.

Il s'agira :

- de poursuivre les études générales sur le projet urbain à l'échelle du quartier de Gerland,
- d'engager des études sectorielles d'urbanisme sur les territoires en mutation,
- de réaliser des études de faisabilité urbanistiques et architecturales, pré-opérationnelles à l'échelle de territoire en mutation, qui pourraient se développer sous forme de procédure d'urbanisme,
- de conseiller et mener des expertises sur les projets publics ou privés, donner des avis, définir des principes d'insertion urbaine et architecturaux (plan masse et vélum), participer à des commissions, des jurys et présenter les projets après réalisation des supports de communication,
- de retranscrire le projet dans des documents réglementaires,
- d'engager des études sur les déplacements/mobilité en lien avec les évolutions de Gerland, dans un environnement en mutation, Confluence et Part Dieu,
- de définir et mettre en œuvre la stratégie en matière de commerces et de services,
- de proposer un cadre de développement durable (écriture d'une charte) spécifique à Gerland pour les opérations publiques immobilière sur les espaces publics.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics pour l'attribution d'un marché relatif à une mission d'études, d'expertises et de conseil pour la définition et la mise en œuvre du projet urbain et durable de Gerland à Lyon 7°.

Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 4 ans.

Le marché comporterait un engagement de commande minimum de 500 000 € HT, soit 598 000 € TTC et maximum de 2 450 000 € HT, soit 2 930 200 € TTC pour la durée du marché.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 25 mai 2012, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises Atelier des Paysages/Obras Studio/Soberco Environnement/ETC/AID Observatoire/Réussir l'Espace Public/Artelia, Ville et Transport/Asylum/AMPM.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le Président à signer le marché à bons de commande relatif à une mission d'études, d'expertises et de conseil pour la définition et la mise en œuvre du projet urbain et durable de Gerland à Lyon 7° et tous les actes contractuels y afférents, avec le groupement d'entreprises Atelier des Paysages/Obras Studio/Soberco Environnement/ETC/AID Observatoire/Réussir l'Espace Public/Artelia, Ville et Transport/Asylum/AMPM, pour un montant minimum de 500 000 € HT, soit 598 000 € TTC et maximum de 2 450 000 € HT, soit 2 930 200 € TTC.

2° - La dépense de fonctionnement en résultant sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2012 et suivants - compte 622 200 - fonction 824 - opération n° 0P06O0979.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2012.